



Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Français/Anglais

**CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
GROUPE D'ORIENTATION POLITIQUE**

**SWAC/GOP/A(2011)1
A usage officiel**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ET NOTE INTRODUCTIVE

**VOLATILITÉ DES PRIX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES -- VUES ET PERSPECTIVES
AFRICAINES**

**Conférence organisée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest en collaboration avec
la Direction des Échanges et de l'Agriculture (TAD/OCDE) et le Pôle de développement de l'OCDE**

**Paris, 14-15 juin 2011
Centre de Conférences de l'OCDE (Salle CC6)**

<p>Laurent BOSSARD, Directeur du Secrétariat du CSAO/OCDE Tél. +1 33 45 24 82 81 / E-mail : laurent.bossard@oecd.org</p>
--

Français/Anglais

SWAC/GOP/A(2011)1

Volatilité des prix agricoles et alimentaires *Vues et perspectives africaines*

Conférence organisée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)
en collaboration avec la Direction des Échanges et de l'Agriculture (TAD/OCDE)
et le Pôle de développement de l'OCDE

Centre de Conférences de l'OCDE
2 rue André-Pascal,
75016 Paris, 14-15 juin 2011

Session 'Outreach' Afrique du G20

Présentation

La volatilité des cours internationaux des produits alimentaires et agricoles a des conséquences directes sur la capacité des ménages africains à se nourrir comme l'a montré la crise alimentaire de 2007-08. En 2011, malgré une bonne production agricole 2010, la sécurité alimentaire de certaines régions d'Afrique pourrait être menacée si la hausse brutale des prix mondiaux observée sur le maïs, le riz, le blé se transmettait sur le continent. La 26^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest (RPCA) tenue à Accra les 14-16 décembre 2010, a alerté l'opinion sur l'éventualité d'un tel risque (voir [Communiqué du RPCA - 2010](#)). L'instabilité des prix affecte également les États producteurs et les paysans africains et leurs capacités à investir pour répondre à la croissance structurelle de la demande domestique et internationale, qu'il s'agisse de productions alimentaires ou de matières premières agricoles.

Ce problème, qui affecte surtout les pays en développement et les économies émergentes, a été mis à l'agenda du G20 à Séoul en novembre 2010 et figure au rang des priorités de la présidence française en 2011. Aux côtés de la FAO, l'OCDE coordonne la préparation d'un rapport conjoint avec la Banque mondiale, la CNUCED, le FIDA, le FMI, le PAM, et l'OMC dans le but de proposer au G20 des options politiques. L'IFPRI et le UN-HLTF participent également au processus.

A la demande des Membres du CSAO et en relation avec le Pôle de développement de l'OCDE, le Secrétariat du CSAO/OCDE organise cette conférence dans le but de mettre en valeur les vues et les perspectives africaines.

La Direction des Échanges et de l'Agriculture de l'OCDE et la FAO y présentent un état de la réflexion en cours sur les options politiques de réponse à ce sujet. Les gouvernements, les organisations régionales et continentales africaines, les banques de développement et les représentants des producteurs agricoles feront valoir leurs visions, propositions et expériences.

Les co-présidents du Groupe de travail G20 Développement et les pays facilitateurs pour le pilier 'Sécurité alimentaire' (Afrique du Sud, Brésil, Canada, Corée du Sud, France et Japon) sont également conviés à la Conférence.

Objectifs

- Partager avec des représentants du continent africain les informations sur des expériences récentes, des leçons apprises et sur l'état des réflexions engagées dans le cadre de la préparation des filières agriculture et développement du G20.
- Faire valoir les points de vue de représentants institutionnels et socioprofessionnels du domaine agricole et de la sécurité alimentaire en Afrique.
- Alimenter le processus de réflexion engagé par les organisations économiques régionales africaines pour la mise en place d'instruments régionaux pour répondre à la volatilité des prix et améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires.
- Nourrir la réflexion globale engagée sur ce sujet dans le cadre du G20.

Organisation

La session 1 est articulée autour de brèves présentations suivies de débats. Elle a pour objectif de partager les connaissances et les perceptions sur le phénomène de la volatilité des prix des produits agricoles et ses conséquences sur la sécurité alimentaire et sur le développement économique des pays pauvres.

La session 2, organisée autour d'un panel, devrait faciliter la recherche des options politiques et techniques pour une meilleure gestion du risque lié à la volatilité des prix agricoles et une meilleure protection des populations vulnérables.

Participants

La conférence regroupera diverses catégories de participants :

- Organisations économiques et intergouvernementales africaines : CEDEAO, UEMOA, CILSS, SADC, CEMAC, CEEAC, IGAD, COMESA, etc.
- Organisations panafricaines et internationales : UA/NEPAD-NPCA, UNECA.
- Banques africaines : BOAD, BAD, etc.
- Organisations professionnelles agricoles et associations de la société civile : Organisation panafricaine des producteurs (PAFO), Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Association des producteurs de coton africains (APROCA).
- Experts et scientifiques africains : Association africaine des agro-économistes (AAAE), Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC), Conseil ouest et centre-africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF/WECARD), Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et du Centre (ASARECA), Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA).

- Co-présidents G20 Développement (Afrique du Sud, Corée du Sud et France,) et facilitateurs du pilier 'Sécurité alimentaire' (Brésil, Canada, France et Japon).
- Partenaires techniques et financiers : OCDE, FAO, Alliance pour la révolution verte en Afrique (AGRA), Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), Fonds commun pour les produits de base (CFC), Agence française de développement (AFD), etc.

Projet d'ordre du jour

14 juin 2011 Cérémonie d'ouverture

09:30 – 10:30

- M. François-Xavier de Donnea, Président du CSAO
- S.E. M. Olivier Chastel, Ministre de la coopération au développement, Belgique
- Mme Elisabeth Atangana, Présidente, Organisation panafricaine des producteurs (PAFO)
- Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur exécutif, Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA)
- M. Serge Tomasi, Directeur de l'Économie globale et des stratégies du développement, Ministère des affaires étrangères et européennes (DGM/ECODEV, MAEE), France

Session 1. Volatilité des prix agricoles et alimentaires : état des connaissances sur le phénomène et conséquences sur la sécurité alimentaire et sur le développement

Présidents : Présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA

Objectif : Analyser les causes de la volatilité des prix, les mécanismes de transmission des prix du marché mondial au continent africain, les répercussions sur la sécurité alimentaire, les filières de production ainsi que les conséquences pour les États, les producteurs agricoles et les consommateurs.

10:30 – 11:15

1. Volatilité des prix des agricoles et alimentaires: déterminants et impacts sur la sécurité alimentaire – M. Ken Ash, Directeur des Échanges et de l'Agriculture (TAD/OCDE) (15 mn)

2. Commentaires :

- Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur exécutif, Agence du NEPAD (10 mn)
- M. Adama Ekberg Coulibaly, Chef de section production agricole, Division de la sécurité alimentaire et du développement durable (FSSD, UNECA) (10 mn)

11:15 – 11:30

Pause – café

11:30 – 12:30

Débats

12:30 – 14:30

Déjeuner

- 14:30 – 15:00** **3. Mécanismes de transmission des prix internationaux de produits agricoles aux pays africains : leçons tirées de la crise de 2007/2008**
- Dr. George Rapsomanikis, FAO (15 mn)
 - Dr. Niama Nango Dembele et M. Boubacar Diallo, Michigan State University (MSU), (15 mn)
- 15:00 –15:45** Débats
- 15:45 –16:45** **4. Impact sur les États et les producteurs**
- Points de vue :**
- Prof. Awudu Abdulai, AAAE (10 mn)
 - Dr. Innocent Matshe, AERC (10mn)
 - M. Junior Davis, CNUCED (10 mn)
 - M. Djibo Bagna, ROPPA (10 mn)
- 16:45 –18:15** **5. Commentaires**
- Rôle de développement de l'OCDE :**
- M. Brian Atwood, Président du Comité d'aide au développement (CAD) (10 mn)
 - M. Mario Pezzini, Directeur, Centre de développement (DEV/OCDE) (10 mn)
 - M. Jon Lomoy, Directeur, Direction de la coopération pour le développement (DCD/OCDE) (10 mn)
 - M. David Batt, Directeur, Unité de soutien du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (APF/OCDE) (10 mn)
- Responsables politiques africains :**
- M. Christian N. Adovélande, Président de la BOAD (10 mn)
 - H.E. M. Jean-Marc Telliano, Ministre de l'agriculture, Guinée (10 mn)
 - Colonel Abdoukarim Goukoye, Président de la Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire (HASA), Niger (10 mn)
 - M. Djiblola Litaaba-Akila, Sous-secrétaire général, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Togo (10 mn)
- 18:15 –18:30** Synthèse par le Président

15 juin 2011 **Session 2. Instruments, options politiques et techniques pour la gestion des risques liés à la volatilité des prix**

Président : Dr. Michael Waithaka, ASARECA

Objectif : Rechercher des solutions pratiques au regard du contexte africain

Panélistes :

- Dr. Ibrahim Assane Mayaki (NEPAD-NPCA)
- Dr. Josué Dioné (UNECA)
- Représentants, (ECOWAS/UEMOA/CILSS)
- Représentants (COMESA)
- Dr. Paco Sérémé (CORAF/WECARD)
- M. Djibo Bagna (ROPPA)
- Prof. Awudu Abdulai (AAAE)
- S. E. M. Jean-Marc Telliano, Ministre de l'agriculture, Guinée

Modérateur : M. Pierre Jacquet, Chef économiste, AFD

09:00 – 09:15 **1. Introduction** : Options techniques et politiques pour la réduction de la volatilité – FAO/OCDE (15 mn)

09:15 – 10:00 **2. Interventions :**
Options politiques internationales : instrument international visant à offrir une compensation en cas de baisse des recettes à l'exportation (prêts contra-cycliques)

- M. Andrey Kuleshov, CFC (10 mn)

Options politiques nationales et régionales

- Expériences au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CEDEAO/UEMOA/CILSS) : RESOGEST, M. El Hadj Dramane Coulibaly, CILSS (10 mn)
- Cas d'une filière export : *Expérience du Burkina Faso (exemple du Fonds de lissage coton)*, M. Jonas Bayoulou, SOFITEX, Burkina Faso (10 mn)
- Expérience de la CEEAC/CEMAC, M. Patrice Mezui et M. Joël Beassem (10 mn)

10:00 – 11:15 Intervention des panélistes et débats

11:15 – 11:30 Synthèse par le modérateur et le président de la session 2

11:30 – 12:30 **Clôture**

Président : M. François-Xavier de Donnea, Président du CSAO

Synthèse des enseignements de la conférence : Dr. Niama Nango Dembele, MSU

Commentaires finaux :

- Dr. Ibrahim Assane Mayaki, Directeur Exécutif, NEPAD Agency
- M. Christian N. Adoléwande, Président, BOAD
- S.E. M. Jean-Marc Telliano, Ministre de l'agriculture, Guinée
- M. Philippe Thiébaud, de la présidence française du G20 développement
- Représentant du Secrétaire général de l'OCDE

Note introductive

La Conférence a pour objet de mettre en valeur les perspectives africaines face au problème de la volatilité et de la hausse des prix agricoles et alimentaires. Deux grandes questions sont adressées aux participants :

- Comment les experts et les décideurs politiques africains perçoivent-ils le phénomène, tant au niveau de son ampleur sur le continent qu'en ce qui concerne ses impacts sur l'économie des pays et la sécurité alimentaire des populations ? S'il est évident que la volatilité des prix, en particulier quand ils sont élevés, affecte l'accès des ménages les plus vulnérables aux aliments, l'autre question est de savoir si oui ou non la tendance à la hausse des prix profite aux producteurs africains, notamment en les incitant à produire plus.
- Quelles sont les options techniques et politiques envisageables par les Etats et les Communautés Economiques Régionales (REC) dans le contexte africain pour s'attaquer aux causes et aux conséquences de la volatilité des prix ?

Le but de la conférence est de nourrir la réflexion mondiale sur la volatilité des prix, en particulier celle engagée dans le cadre du G20.

Cette note introductive s'appuie sur les connaissances actuelles ainsi que sur la réflexion et les débats récemment engagés sur le sujet. Elle bénéficie plus spécialement des travaux d'élaboration du rapport pour le G20 intitulé : « Volatilité des prix alimentaires et marchés agricoles : réponses politiques » actuellement en cours¹. Elle ne prétend en aucun cas résumer ni embrasser la diversité des analyses et propositions qui ne manqueront pas de s'exprimer pendant la conférence.

Hausse structurelle et volatilité des prix

Par « volatilité », on entend des changements importants et rapides des variables économiques dans le temps. Les variations de prix ne sont pas nécessairement toutes problématiques ; les prix agricoles, en particulier, sont toujours sujets à une certaine variabilité cyclique et saisonnière. Mais elles deviennent problématiques quand elles sont importantes et ne peuvent être anticipées, générant de l'incertitude pour les producteurs, les négociants, les consommateurs et les Etats. Cette incertitude peut conduire à des décisions sous-optimales. Les variations de prix qui ne reflètent pas les indicateurs de base du marché sont elles aussi problématiques, car elles peuvent amener à prendre de mauvaises décisions. Derrière les inquiétudes suscitées par la volatilité des prix se cachent des inquiétudes à propos des hausses de prix et derrière les deux, des inquiétudes concernant la sécurité alimentaire pour les consommateurs les plus vulnérables.

¹ Ce rapport a été préparé par un consortium de 10 organisations internationales (FAO, FIDA, FMI, OCDE, CNUCED, PAM, Banque mondiale, OMC, IFPRI et UN HLTF). Il est coordonné par la FAO et l'OCDE, chargées par les dirigeants du G20 lors de leur Sommet de novembre 2010, de travailler avec les principales parties prenantes pour « élaborer, pour considération par le G20, des propositions afin de mieux gérer et atténuer les risques de volatilité des prix des produits alimentaires et agricoles sans provoquer de distortions du marché, dans le but ultime de protéger les plus vulnérables. »

La volatilité des prix agricoles mondiaux a été plus grande au cours de la décennie 2000-2010 que pendant les deux décennies précédentes. Les prix du blé et du riz ont été encore plus volatiles ces dernières années (2006-2010) que dans les années 1970. Selon l'indice des prix alimentaires de la FAO, les prix mondiaux de nombreux produits agricoles et alimentaires de base ont atteint des sommets historiques pendant la crise des prix des denrées alimentaires de 2008 et de nouveau au début de l'année 2011.

Selon l'état des lieux à moyen terme préparé chaque année conjointement par la FAO et l'OCDE, « *Au cours de la prochaine décennie, la moyenne des prix mondiaux des produits de base devrait dépasser celle de la décennie qui a précédé la flambée des prix en 2007-08. Cette prévision s'appuie sur la reprise de la croissance économique, principalement dans les pays en développement, l'augmentation de la demande résultant d'une plus forte production de biocarburants et d'une hausse anticipée des coûts des intrants liés à l'énergie* »²

A plus long terme, les experts s'accordent pour dire que d'ici 2050 la demande mondiale de denrées alimentaires devrait faire un bond énorme, de l'ordre de 70 % à 100 %, sous l'effet conjugué de la croissance démographique et d'une demande accrue de protéines d'origine animale résultant de l'augmentation des revenus dans les pays émergents et en développement. La production de biocarburants viendra renforcer cette progression de la demande.

La hausse des prix bénéficiera aux producteurs agricoles, à condition qu'ils soient placés dans des conditions leur permettant d'investir pour produire plus. Mais cette tendance est aussi porteuse de craintes pour les populations pauvres qui consacrent déjà une part importante de leurs maigres revenus à l'alimentation.

Quelle est la probabilité pour que la volatilité demeure dans le futur une caractéristique des marchés agricoles et alimentaires ? Plusieurs facteurs portent à croire que les risques sont grands. Dans un contexte de situation tendue de l'offre et de la demande, responsable de prix plus élevés par rapport aux tendances à long terme, plusieurs facteurs pourraient déclencher de nouveaux épisodes de forte volatilité des prix. Les niveaux de stocks sont faibles et, à moins qu'on ne puisse les augmenter, constituent un facteur majeur de risque. Les liens entre les prix agricoles et ceux du pétrole sont de plus en plus étroits, notamment par le biais des biocarburants, de sorte que la volatilité des prix du pétrole se répercutera de plus en plus sur les marchés agricoles. Les fluctuations des taux de change ont joué un rôle dans les épisodes récents et cela pourrait se renouveler. Les modes de production pourraient être à long terme remis en question par le changement climatique et les événements climatiques extrêmes, tels que la sécheresse et les inondations, pourraient devenir plus fréquents.

Il n'est pas possible de prévoir l'ampleur future des hausses de prix potentielles ou de la volatilité des prix, mais on en sait assez sur les facteurs sous-jacents pour affirmer que les Etats et la communauté internationale doivent s'y préparer.

Inquiétudes pour l'avenir

L'Afrique est particulièrement concernée par la hausse des prix agricoles et la volatilité des prix.

En 2010, un quart de la population mondiale a souffert de malnutrition, dont 30 % du total des personnes affectées en Afrique. Le continent doit en outre faire face à une croissance démographique telle

² Perspectives agricoles de l'OCDE et de la-FAO, 2010-2019.

qu'une diminution de moitié de la prévalence de la malnutrition à l'horizon 2030 n'empêcherait pas le nombre d'Africains souffrant de la faim d'augmenter significativement. Par ailleurs, près de 60 % de la population subsaharienne vit de l'agriculture, dont au moins 80 % sont essentiellement des petits fermiers exploitant moins de 2 ha.

Une hausse des prix pourraient donner aux fermiers la possibilité d'augmenter leur production et leurs profits et constituer un signal de marché indiquant la nécessité de produire plus. Mais, dans un contexte de forte volatilité, la crainte d'une chute brutale des prix réduit la capacité et la volonté d'investir des producteurs. Ces producteurs sont très majoritairement des petits exploitants (agriculture familiale) que l'incertitude permanente n'incite pas à s'engager dans une logique de production régulière et programmée de surplus commercialisables. Au Mali par exemple, en 2007/2008, l'augmentation du prix à la consommation a été transmise à 100 % aux producteurs, mais ces derniers disposaient de moyens insuffisants pour répondre à une telle incitation.

Du côté des *consommateurs*, notamment les plus vulnérables dont la part du budget alimentaire atteint parfois les $\frac{3}{4}$ des dépenses du ménage, l'inflation pousse à consommer des aliments de substitution à faible valeur nutritive, à réduire les quantités journalières, à abandonner certaines dépenses de santé et d'éducation, voire – pour le cas des petits fermiers – à vendre des moyens de production (y compris les animaux reproducteurs pour les agro-pasteurs).

Les travaux de recherche menés par la FAO en Afrique de l'Est et du Sud sur l'impact de la hausse des prix 2007-08 révèlent qu'au Malawi, par exemple, une augmentation de 50 % du prix des produits alimentaires entraînait un accroissement de 9,7 % du budget alimentaire, et ce malgré une réduction de 8,5 % de la consommation journalière de maïs. Ainsi, la hausse des prix entraînait plus de ménages vulnérables dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire : + 5,4% de ménages en insécurité alimentaire en Zambie et plus 16 % au Malawi.

Pour les *gouvernements* des pays importateurs nets de produits alimentaires, des prix exceptionnellement élevés engendrent une détérioration de la balance des paiements et des finances publiques ; à l'accroissement des dépenses d'importation s'ajoute le coût des mesures fiscales d'atténuation des prix aux consommateurs (réduction des tarifs d'importation, subvention aux consommateurs, etc.). Sur la période 2008-2010, trois pays africains figuraient parmi les 10 premiers importateurs mondiaux de riz : le Nigeria au 2^{ème} rang avec 1,8 MT, la Côte d'Ivoire au 8^{ème} rang avec 1 MT et le Sénégal au 10^{ème} rang avec 0,8 MT.

D'un autre côté, des prix exceptionnellement bas découragent durablement la volonté d'investissement des agriculteurs et affectent la sécurité alimentaire des fermiers vulnérables dont une grande part des revenus, essentiellement agricoles, sert à l'achat d'aliments et d'autres services sociaux.

Les pays dont l'économie repose en grande partie sur les exportations de produits agricoles voient s'effondrer leur balance des paiements ainsi que leurs capacités d'investissement et, au bout du compte, leur croissance. C'est la situation vécue au début des années 2000 par bon nombre de pays africains producteurs de coton.

Pour les économies en développement, en particulier pour l'Afrique, la volatilité constitue un double handicap : elle accentue la vulnérabilité des consommateurs et décourage les producteurs d'augmenter leur production.

À la recherche de réponses

Est-il possible de réduire la volatilité des prix et de protéger les consommateurs et les producteurs les plus vulnérables contre ses effets ?

De nombreux facteurs contribuent à la hausse et à la volatilité des prix agricoles, d'où la nécessité d'une combinaison de réponses politiques. Le but n'est pas de supprimer la volatilité des prix agricoles, mais de diminuer l'incertitude et peut-être aussi l'amplitude des variations en lissant les extrêmes. Mais surtout, il faudrait que la volatilité des prix reflète au mieux les indicateurs de base du marché et qu'elle n'émette pas de mauvais signaux à cause du manque d'information ou d'informations erronées, de la spéculation, de la panique ou d'autres facteurs déstabilisants.

Les options politiques envisageables peuvent être réparties en deux catégories : celles qui sont susceptibles de réduire la volatilité des prix ou d'en atténuer les effets, et celles qui sont destinées à aider les populations les plus touchées et les plus vulnérables à faire face à ses conséquences.

Pour réduire l'ampleur du phénomène :

- ✓ Information plus complète et plus fiable sur les productions et les stocks, et plus de transparence des marchés : établissement d'un système d'information sur le marché agricole (AMIS) (Groupe d'information sur les marchés alimentaires mondiaux, Forum de réponse rapide).
- ✓ Amélioration du fonctionnement des marchés à terme des produits agricoles de base, afin qu'ils contribuent à réduire la volatilité des cours, aident à diffuser la réalité des prix en évitant ainsi d'exacerber leurs fluctuations.
- ✓ Promotion de politiques nationales adaptées : (i) arrêt des politiques nationales responsables de distorsions au niveau de la production et du commerce dans les pays développés et en développement ; (ii) réduction des barrières aux importations, des distorsions au commerce national et régional, renforcement de la discipline sur les restrictions aux exportations, suppression des subventions à l'exportation ;
- ✓ Suppression des prescriptions et des subventions pour la production de biocarburants à partir de matières premières entrant en concurrence avec les besoins en produits alimentaires et fourragers et créant ainsi des conflits entre alimentation et carburants.

Atténuer les impacts sur les populations les plus vulnérables :

À court terme :

- ✓ Promotion de réserves alimentaires d'urgence à différents niveaux : local (communautés de base), national et sous-régional. Les réserves alimentaires régionales promues par les organisations économiques régionales (REC) en appui aux efforts des Etats (ex : le Réseau des Offices/sociétés de gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire – RESOGEST de la CEDEAO ou le '*Regional Food Reserve Facility*' de la SADC) peuvent aider les populations les plus vulnérables.

- ✓ Mise en place de filets de sécurité aux niveaux (i) international : facilité financière pour l'importation alimentaire pour les pays en développement ; systèmes d'assurance basés sur le marché pour la gestion des surcoûts des importations alimentaires des pays les plus vulnérables ; (ii) national : filets sociaux pour les consommateurs (subventions aux aliments, transferts en cash, etc.) et les producteurs (intrants agricoles).

À long terme :

- ✓ Mécanismes de gestion des risques et de lissage des coûts des importations alimentaires : (i) instruments de gestion des risques au niveau des producteurs (assurances) ; (ii) outils de gestion des risques du prix pour les producteurs basés sur le marché (systèmes de vente à terme ; système de fonds de lissage, etc.) et de réduction de la facture alimentaire pour les pays (système d'achat par contrat à terme et à temps) ; mécanismes internationaux efficaces pour aider les pays en développement à faibles revenus lors des crises des prix alimentaires, notamment une dotation adéquate de financements pour imprévus par les institutions financières internationales ; etc.
- ✓ Mesures d'accroissement de la productivité agricole (investissements plus importants et durables dans l'agriculture), de renforcement du marché et des opportunités de revenus non agricoles : (i) investissement dans la Recherche-Développement) ; (ii) investissements structurants : infrastructures de production (irrigation) et de marché ; (iii) création d'opportunités de revenus non agricoles, renforcement des moyens d'accès des ménages les plus vulnérables aux aliments grâce à la réduction de la pauvreté.